



Femmes socialistes suisses
Donne socialiste svizzere
SP Frauen Schweiz

Berne, le 17 juin 2010

Pour la protection face à la violence des armes - plus de sécurité pour les femmes !

Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale et co-présidente des femmes socialistes suisses

Plus de deux millions. C'est le nombre d'armes à feu abritées par les foyers suisses. Parmi elles, 1,7 million d'armes militaires, dont un million et demi appartiennent à d'anciens soldats. **Ces fusils-là ne sont pas au service de la sécurité, mais de l'insécurité. Ils sont voués, au mieux, à prendre la poussière et, au pire, à faire mordre cette même poussière à leurs victimes**, ce qui n'est hélas pas si rare.

Les violences commises derrière les murs des foyers concernent le plus souvent des femmes. Selon la statistique d'aide aux victimes d'infractions, les trois quarts des victimes qui consultent sont des femmes, soit environ 22'000, en Suisse, pour la seule année 2007. Et je ne parle là que des victimes qui osent sortir de l'ombre. Dans notre pays, 10 à 20% des femmes, soit une femme sur cinq, subit des violences perpétrées par son partenaire. Entre 2000 et 2004, au moins 250 femmes ont été victimes d'homicides ou de tentatives d'homicides – parmi celles répertoriées-, commis par leur partenaire ou ex-partenaire. **Le plus grand danger pour les femmes, n'est** donc pas tapi pas les rues sombres, ni dans les quartiers douteux, mais **dans la chaleur de leurs propres murs.**

Pour peu que ces murs abritent une arme, le danger se renforce encore. Un homme violent est plus dangereux avec un fusil sous la main. **Combien de femmes le payent-elles de leur vie ?** Tout le monde se souvient de l'assassinat tragique, au pistolet d'ordonnance, de la skieuse Corinne Rey-Bellet et de son frère, par le mari de celle-ci, qui s'est ensuite donné la mort. Combien d'anonymes



Femmes socialistes suisses
Donne socialiste svizzere
SP Frauen Schweiz

subissent-elles le même sort ? Si l'on tient compte des suicides, c'est plus d'une personne par jour qui meurt en Suisse par arme à feu. Combien de larmes sont dues à l'arme !

Cette initiative populaire vise justement à sortir l'arme militaire du placard, et les fusils oubliés du grenier. **Pour tous ceux et celles qui font de la lutte contre l'insécurité leur cheval de campagne, ce texte est l'occasion rêvée d'avancer vers plus de sécurité.** Plus de sécurité pour tous, grâce aux conditions posées aux détenteurs d'armes, à la création d'un registre national et à l'interdiction des armes spécialement dangereuses. Et **plus de sécurité pour les femmes, comme le reconnaît le Conseil fédéral** dans son message du 16 décembre 2009, admettant que, je cite, « *limiter l'accès aux armes à feu est (...) une mesure cruciale, spécialement probante dans le domaine de la prévention de la violence domestique grave* ».

Bref, l'enjeu en vaut la chandelle. **Désarmer le bras violent, c'est un pas facile à faire pour prévenir des drames domestiques. Reste encore à agir à la racine du mal, à la racine du mâle**, du stéréotype du mâle, viril à condition d'être violent, et de celui de la femme, objet des pulsions du premier.

En tant que présidente des Femmes socialistes, **je vous invite à soutenir cette initiative**, qui est une étape importante en direction de notre but : à savoir, que les violences envers les femmes cessent, autrement dit, qu'elles passent l'arme à gauche. C'est aussi à la droite de prendre ses responsabilités et de nous y aider !

23 février 2009 : Dépôt de l'initiative, qui demande 1. L'interdiction de garder des armes militaires à domicile ; 2. L'interdiction d'armes particulièrement dangereuses ; 3. La preuve du besoin et des capacités pour être autorisé à posséder une arme ; 4. La création d'un registre national des armes à feu ; 5. La collecte des armes à feu superflues.
16 décembre 2009 : Publication du **message du CF**, proposant de rejeter l'initiative.
23 mars 2010 : Par 18 voix contre 8, la **CPS-N** recommande elle aussi le **rejet de l'initiative**.